

CONTENEURS VERRE ET TISSUS

pensez à les utiliser !
PAGE 9



JOURNÉES DU PATRIMOINE

un programme ponctué de visites guidées inédites.
PAGE 12



le bulletin d'informations municipales

septembre 2015



FOIRE EXPOSITION

du 12 au 20 septembre 2015

Une véritable "institution" depuis plus de 60 ans !
PAGE 5



AGENDA 21

un outil stratégique pour la ville et l'avenir du territoire

Identifié comme l'une des priorités de la nouvelle équipe municipale, l'agenda 21 est aujourd'hui en passe de devenir une réalité. Quelques mois après les élections, les membres de la majorité ont engagé la réflexion et participé à deux séminaires sur le sujet. L'occasion de présenter la démarche et ses enjeux avec, en toile de fond, une exigence : élaborer un document clair pour éviter l'écueil d'un agenda 21 trop complexe qui serait difficile à mettre en œuvre. Un projet d'intérêt général qui, pour être mené à bien sur le long terme, nécessitait un temps de préparation et d'échange.
PAGE 7

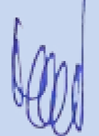
ÉDITORIAL |


©Thierry Bayle

Rentrée scolaire, rentrée économique.

Comme chaque année la rentrée s'accompagne de travaux réalisés dans nos écoles par les services techniques de la ville et par les entreprises locales, avec notamment la poursuite des équipements en tableaux numériques interactifs.
Mais au-delà de l'enseignement primaire, compétence obligatoire de la Commune, nous avons une attention particulière pour les établissements du secondaire et du supérieur : modernisation de l'entrée du Collège Masbou, logement des étudiants en liaison avec le CROUS entre autres.
C'est cette politique qui permet d'améliorer l'attractivité de notre petite ville, par rapport aux métropoles régionales.
Il en va de même de notre politique culturelle, qui non seulement anime la saison estivale - le succès des festivals de théâtre et de musique s'est encore confirmé cet été - mais conforte l'image de notre ville et notre économie toute l'année.
Pour la première fois l'industrie aéronautique rompt avec la succession des cycles de croissance et de crise.
Nos investissements sur nos zones d'activités s'avèrent être le bon choix et un moteur de développement et d'emploi local.
C'est dans ce cadre que s'ouvre notre 23ème foire exposition, vitrine économique départementale et régionale, mais aussi lieu de rencontres festives et conviviales.

Aux Figeacoises et Figeacois, je souhaite bonne rentrée !



André Mellinger
Maire de Figeac
Vice-président du Département du Lot

Service Urbanisme

Transféré au Grand-Figeac après une mutualisation des services

Dans le cadre d'une mutualisation entre les services du Grand-Figeac, ceux du Syndicat de Pays et du service Urbanisme de la Ville de Figeac, un service commun "aménagement et urbanisme", géré par le Grand-Figeac, a été créé au 1er juillet dernier. Les agents du service Urbanisme de la Ville de Figeac, installés rue Emile Zola, ont donc emménagé dans les locaux de la Maison de l'Intercommunalité, 35 allée Victor Hugo (entrée rez-de-jardin, côté avenue Clémenceau). Ils interviennent désormais sur l'ensemble du territoire intercommunal.

Si leurs missions restent les mêmes, les modalités d'accueil du public ont été modifiées :

- le service est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30, avec une journée continue le vendredi (8h30-17h30).
- **l'accueil physique du public se fait uniquement sur rendez-vous :**
  - par téléphone au 05 65 11 47 60
  - par mail à l'adresse suivante urbanisme@grand-figeac.fr
- **une permanence téléphonique est assurée toute la journée.**



septembre 2015

Une publication de la Mairie de Figeac • Directeur de la publication : André Mellinger • Rédaction/Photos : Mairie de Figeac - Service informations municipales - 46100 Figeac - tél. 05 65 50 05 40 • Publicité : Pub Vision • Maquette : MCV Communication • Impression Fabrègue imprimeur - Saint-Yrieix-la-Perche • Dépôt légal : septembre 2015 • Ce numéro a été tiré à 6100 ex. sur papier recyclé.



Félicien Challut nous a quittés

Un figeacois passionné et un bénévole très impliqué dans la vie locale

Félicien Challut est décédé le 13 juillet dernier à l'âge de 84 ans. Né à Figeac en 1930, il fut l'une des figures marquantes de Figeac, notamment pour son implication en tant que bénévole auprès de plusieurs associations locales. Amoureux de sa ville natale et passionné de littérature, de théâtre, de cinéma et de musique, il consacra beaucoup de temps et d'énergie au développement du Centre Culturel et de l'Office de Tourisme.

Il fait sa carrière professionnelle à l'usine Ratier, au sein du service informatique. Après s'être investi dans le rugby, il rejoint en 1977 l'équipe du Centre Culturel au poste de trésorier-adjoint de l'association. Un an plus tard, il en devient vice-président et en 1987, une fois à la retraite, il succède à Roger Dessolin à la présidence. Il restera à la tête de l'association jusqu'en 2003. Il entre ensuite au Conseil d'Administration de l'Office de Tourisme du Pays de Figeac et, là aussi, il s'investit pleinement dans différentes tâches. Il aide parfois à l'accueil et n'hésite pas à faire la promotion des animations autour de lui…



En témoignage de ce dévouement, Michel Delbos et André Mellinger lui remettront d'ailleurs la médaille de bronze du Tourisme en 2010.
Ses amis et tous ceux qui l'ont côtoyé se souviennent d'un homme chaleureux, courtois, discret, plein d'humour et toujours disponible.

État-civil

Du 1er juin au 31 juillet 2015

naissances

Martin Berthou (né le 29/05) ; Julya Delorme ; Capucine Delmas ; Inès Froidefond ; Théo Barroso Pereira ; Théo Richard ; Loan Bressoles-Cahuzac ; Nohan El Maddaoui ; Eva Ploix ; Samuel Litout Martin ; Sacha Vernhes ; Gabdo Doumbia

mariages

20 juin : Nicolas Laborie et Marine Mazoué
20 juin : Nicolas Cossoul et Emmanuelle Hanana
20 juin : Patrice Henry et Marie Antonio
11 juillet : Marc Lionnet et Martha Laffargue
15 juillet : Philippe Gréchez et Mélanie Combes
31 juillet : Vincent Wespes et Anne Terrien

décès

Lucien Truel ; Robert Rouquette ; Isaura Simoes ; Renée Rossignol ; Eliane Gervier ; Paul Talayssat ; Camille Cance ; Gabrielle Tarayre ; Clémence Courcinoux ; Marcelle Fauverge ; Raymonde Bonnet ; Denise Monteil ; Marie Hagues ; Robert Sudres ; Félicien Challut ; Lotfi Brahim ; Huguette Lagarde ; Cécile Lapergue ; Philippe Portal ; Jeannine Ollivier ; Eugénie Jammes.

vite dit

Point d'Accès au Droit
Un service gratuit et ouvert à tous

Vous avez besoin d'informations, de conseils juridiques ou d'une aide dans vos démarches administratives ? Le Point d'Accès au Droit vous apportera des éléments de réponse et, selon votre demande, vous orientera vers l'interlocuteur - professionnel ou association - susceptible de vous aider à faire valoir vos droits. Vous serez reçus gratuitement et en toute confidentialité.

Permanences des associations :

Union Fédérale des Consommateurs (UFC - Que choisir ?)
Tous les lundis et mercredis, de 14h à 17h (sans rendez-vous)

Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF)
2ème et 4ème jeudi du mois, de 9h30 à 12h et de 13h30 à 16h30 (sur rendez-vous au 05 65 30 07 34)

Association Lotoise d'Aide aux Victimes (ALAVI)
2ème vendredi du mois, de 9h30 à 12h et de 13h30 à 16h (sur rendez-vous au 05 65 35 42 23)

Association Départementale pour l'Information sur le Logement (ADIL)
2ème vendredi du mois, de 10h à 12h et de 14h à 16h (sur rendez-vous au 05 65 35 25 41)

Permanences des professionnels
(sur rendez-vous au 05 65 38 95 19)

- **Consultations juridiques des avocats (CDAD)**
  Tous les 2 mois, le 1er mercredi du mois de 14h à 16h
- **Notaires**
  Tous les 2 mois, le 2ème lundi du mois de 9h à 12h
- **Ecrivain public**
  1er lundi du mois de 14h à 17h

Point d'Accès au Droit
Tribunal - boulevard Juskiewenski - Tel : 05 65 38 95 19
Ouvert le lundi et le jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h et le mercredi de 13h30 à 17h

Attribution des salles municipales

Vers une amorce de solution



Le 9 juin dernier, le Maire conviait les associations figeacoises à une réunion publique au sujet de l'attribution des salles municipales. Une centaine de personnes avaient répondu présentes, soit environ 80 % des associations de la ville.
Cette réunion a permis de faire un état des lieux et de constater qu'aujourd'hui Figeac bénéficie d'une vie associative très riche. Les manifestations sont de plus en plus nombreuses et n'ont pas toutes la même configuration ni les mêmes besoins. Sur un week-end, les agents du service "fêtes et cérémonies" sont parfois amenés à monter et à démonter plusieurs fois les équipements (chapiteaux, gradins, praticables, parquets…). La mise en place, le rangement des tables et des chaises et le nettoyage de la salle restent quant à eux à la charge de l'organisateur.
Pour autant, les trois salles municipales (François Mitterrand, Balène et Roger Laval) ne sont pas extensibles. Chacune a ses spécificités, ses contraintes de sécurité et, au bout du compte, **il devient très difficile pour la Commune de satisfaire l'ensemble des demandes de réservation.**

Une situation complexe à laquelle la Ville souhaite trouver une solution qui convienne à tous.
Cela passera notamment par **l'élargissement de la commission d'attribution des salles aux associations** qui ont été invitées à désigner un représentant par secteur. Cette commission se réunit actuellement tous les six mois. **La prochaine réunion, fixée au 6 octobre 2015, couvrira la période du 1er mars au 31 août 2016.** Les associations en ont été informées début septembre par un courrier du Maire accompagné d'une **fiche d'inscription**. Cette dernière est destinée à communiquer la nature et la configuration de la manifestation, la salle et la date souhaitées (3 choix possibles) et **doit être retournée aux services techniques de la Ville avant le lundi 28 septembre.** La décision, prise par la commission d'attribution des salles, est ensuite adressée à l'association par courrier.
A l'avenir, afin d'organiser au mieux le calendrier d'occupation des salles, le Maire souhaite **réunir la commission une fois par an**, qui examinera la période du 1er septembre au 31 août.

Bruits de voisinage

Rappel de la réglementation en vigueur



La lutte contre les nuisances liées aux bruits de voisinage est de la responsabilité du Maire. Ce dernier s'appuie sur l'**arrêté préfectoral du 2 décembre 2009** qui **réglemente la question et s'applique à tous sur l'ensemble du territoire communal.**

Les bruits de voisinage sont définis par le Code de la Santé Publique qui distingue trois catégories :
- les bruits de comportements des particuliers ou émis par des matériels ou animaux dont ils ont la responsabilité
- les bruits d'activités professionnelles, sportives, culturelles, cultuelles ou de loisirs émis par les responsables de celles-ci ou les personnes dont ils ont la charge ou l'encadrement, ainsi que tout matériel utilisé pour l'activité en cause.

Exemple : dans les propriétés privées, les occupants et utilisateurs doivent prendre toutes mesures afin que les activités domestiques, de bricolage ou de jardinage réalisées à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants (tondeuse, tronçonneuse, perceuse, bétonnière…) ne soient pas cause de gêne au voisinage.

À cet effet, ces travaux ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :
- jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h
- dimanche et jours fériés : de 10h à 12h

Pour veiller au respect de la tranquillité publique et de la vie d'autrui, chacun est invité à faire preuve de civisme en respectant cette réglementation.

Foire Exposition

Une véritable "institution" depuis plus de 60 ans !

Du 12 au 20 septembre, Figeac vivra au rythme de la 23ème édition de la Foire Exposition. Tous les trois ans, c'est un rendez-vous très attendu par les professionnels de la région. Venus du Lot et des départements limitrophes, artisans et entreprises, ils sont plus de 120 exposants à présenter leur activité et leur savoir-faire. Cette formidable vitrine du dynamisme économique participe incontestablement à l'attractivité de notre territoire. Pour les visiteurs, c'est l'occasion durant ces neuf jours de faire de bonnes affaires et de se divertir. Ils étaient 25 000 en 2012.

Les incontournables et les nouveautés de l'édition 2015

Si la manifestation est bien rodée, elle n'est pas figée pour autant et réserve cette année encore quelques belles surprises.
En 2015, le nouveau Comité d'organisation, présidé par Serge Richard, a souhaité mettre **la Francophonie à l'honneur** à travers, notamment, **un invité prestigieux, le Québec.**



Sur le stand de la belle Province, une **animation permanente** est proposée autour des atouts économiques, culturels et touristiques de ce territoire nord-américain qui, depuis le XVIème siècle, participe au maintien et au développement de la langue française outre atlantique. A découvrir notamment des **produits artisanaux**, des **ateliers**, des **conférences**, des **concours** avec la participation de l'association lotoise pour la défense de la langue française et des **animations ciblées**. La chanson québécoise sera bien représentée par Jean-Guy Deraspe.

Comme en 2012, des **journées thématiques** sont dédiées à tous les publics, des aînés aux plus jeunes en passant par les sportifs. Ponctuées d'animations variées et gratuites, sur le podium ou en déambulation dans les allées, elles devraient ravir petits et grands. L'idée cette année est aussi d'**inciter le visiteur à être "acteur" de la Foire** à travers des tombolas, des "opérations flash" ou des jeux de piste ludiques et la participation de l'association Figeac Cœur de Vie.

Les **traditionnels concours agricoles**, équins et bovins, retrouvent la place de la Raison. L'occasion pour les éleveurs locaux de présenter leurs plus beaux spécimens



et d'échanger avec le public. La ferme pédagogique, animée par le lycée agricole de la Vinadie, reste elle dans l'enceinte de la Foire, côté stade du Calvaire.

Afin d'**améliorer le confort des exposants et des visiteurs,** les organisateurs ont décidé de revoir l'agencement sur le Foirail. Pour rompre la monotonie de longues rangées de stands, les exposants ont été disposés par îlots permettant ainsi une circulation plus fluide du public. Des espaces de détente et de rencontres ont également été aménagés. Pour faciliter l'orientation des visiteurs, la signalétique a été renforcée au sein de la Foire. Dernière innovation, en cas de fortes chaleurs, un portique brumisateur a été prévu sur le parvis de l'espace Mitterrand.



Informations pratiques :
- *entrée : 4 € (tarif réduit : 2 € et gratuit pour les enfants de moins de 12 ans accompagnés).*
- *horaires : de 10h à 19h en semaine et le week-end (jusqu'à 22 h samedi 19 septembre pour la nocturne aux affaires).*
- *restauration et buvettes : le "Resto de la Foire", installé cour du Puy, est ouvert midi et soir. Quatre buvettes sont réparties en différents points de la Foire.*

Retrouvez le programme détaillé sur le site www.foire-expo-figeac.fr

vite dit

Conciliateur de justice

Deux permanences mensuelles

Le 20 mars dernier, le Premier Président de la Cour d'Appel d'Agen a désigné Monsieur Albert Marty en qualité de conciliateur de justice sur les cantons de Figeac et Cajarc. Depuis le 15 juin, il assure une permanence **deux lundis après-midis par mois dans les locaux du Grand-Figeac** et reçoit le public uniquement **sur rendez-vous au 05 65 11 22 76.**

Un conciliateur de justice peut intervenir sur un problème de voisinage (bornage, droit de passage, mur mitoyen), un différend entre propriétaires et locataires ou locataires entre eux, un litige à la consommation, des impayés, une malfaçon de travaux. Les litiges d'état civil, de droit du travail ou les conflits avec l'administration ne relèvent pas de sa compétence.
Sa mission est de **trouver une solution à l'amiable pour un différend entre deux parties**, qu'elles aient ou non déjà saisi un juge. Il ne peut intervenir qu'avec l'accord des deux parties et pour une durée limitée.

Festival du Jeu

La 21ème édition se prépare…



Comme chaque année durant les vacances de Toussaint, petits et grands ont rendez-vous avec le Festival du Jeu "Dés en bulle", organisé par la Fédération Partir. **Du 26 au 31 octobre**, la salle Balène accueillera cette manifestation très populaire qui permet à tous, quel que soit l'âge, de s'initier aux jeux de société, des incontournables aux dernières nouveautés, sans oublier les jeux géants et le multimédia. Vous retrouverez aussi la feuille de chou, l'atelier maquillage… et les soirées à thème.

Retrouvez le programme détaillé du festival à partir du 20 septembre sur www.fedepartir.fr

EMPLACEMENT
POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

EMPLACEMENT
POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

EMPLACEMENT
POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

EMPLACEMENT
POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

EMPLACEMENT
POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

EMPLACEMENT
POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

EMPLACEMENT
POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

Agenda 21

Un outil stratégique pour la ville et l'avenir du territoire

Identifié comme l'une des priorités de la nouvelle équipe municipale, l'agenda 21 est aujourd'hui en passe de devenir une réalité. Quelques mois après les élections, les membres de la majorité ont engagé la réflexion et participé à deux séminaires sur le sujet. L'occasion de présenter la démarche et ses enjeux avec, en toile de fond, une exigence : élaborer un document clair pour éviter l'écueil d'un agenda 21 trop complexe qui serait difficile à mettre en œuvre. Un projet d'intérêt général qui, pour être mené à bien sur le long terme, nécessitait un temps de préparation et d'échange.

Agenda 21 historique et mode d'emploi

Issu du Sommet de la Terre de Rio en 1992, l'agenda 21 est un projet de territoire, accompagné d'un programme d'actions qui engage les collectivités locales à adopter un mode de développement plus durable pour le XXIème siècle. Trop longtemps axés sur le seul volet environnemental, les agendas 21 ont beaucoup évolué ces dernières années et intègrent désormais un volet social et une dimension participative. Aujourd'hui, c'est **un outil de pilotage à la fois stratégique, prospectif et transversal** qui doit servir de "fil rouge" à l'équipe municipale tout au long du mandat.

Selon le cadre national de référence, **un agenda 21 se définit par 5 finalités** :
- ▶ la lutte contre le changement climatique
- ▶ la cohésion sociale et la solidarité
- ▶ l'épanouissement des êtres humains
- ▶ la préservation de la biodiversité
- ▶ le développement suivant des modes de production et de consommation responsables

Pour atteindre ces objectifs, **la démarche doit s'articuler autour de 5 éléments déterminants :**
- ■ la participation
- ■ la transversalité
- ■ une stratégie d'amélioration
- ■ une organisation du pilotage
- ■ une évaluation continue



Le premier séminaire fut donc le point de départ d'une **réflexion globale autour de quatre problématiques** :
- ▶ les grands enjeux du territoire à moyen et à long terme
- ▶ les objectifs à se fixer d'ici 2020
- ▶ les moyens à mettre en œuvre pour les atteindre
- ▶ les éléments d'évaluation à mettre en place tout au long de la démarche


Les élus de la Majorité en séminaire

Ce travail, mené en commun, a permis de définir **3 piliers thématiques** qui constitueront les bases de l'agenda 21 de la Ville de Figeac et qui, par définition, devront répondre à la réflexion environnementale et participative :

■ **"Mieux vivre ensemble"** à travers l'urbanisme et la cohésion sociale
Parmi les objectifs ciblés : impliquer davantage les citoyens dans la vie de la cité et dynamiser les échanges entre les élus et la population ; accueillir de nouveaux habitants ; augmenter la mixité urbaine et sociale…

■ **"Figeac au cœur de l'intercommunalité"**
Parmi les objectifs ciblés : Figeac, pôle urbain de service et d'emploi, tête de réseau ; impulser le projet intercommunal d'ici 2016 ; faire partager le dessein intercommunal par tous.

■ **"Lutter contre la précarité"**
Parmi les objectifs ciblés : réduire la précarité énergétique, alimentaire, du logement ; développer l'insertion par le travail ; faciliter l'accès aux soins.

Ces trois axes prioritaires ont été approfondis lors des ateliers du second séminaire. Les objectifs à atteindre ont été clairement identifiés en tenant compte des acquis des municipalités précédentes à valoriser et des actions en cours. Pour chaque thématique, un groupe de travail a été constitué.

Aujourd'hui, l'enjeu est d'élargir petit à petit le cercle de la réflexion pour fédérer un maximum de personnes autour de ce projet d'intérêt général.
Un premier travail va être lancé avec les services municipaux afin de décliner les objectifs politiques en objectifs opérationnels, de mettre en œuvre des actions nouvelles et de créer les outils de suivi et d'évaluation des projets. L'ensemble du projet sera ensuite présenté et soumis à l'approbation de l'ensemble du Conseil Municipal avant d'y associer la population au travers d'une large concertation.

Précisons que, tout au long de la démarche, la municipalité est accompagnée par les services de l'ARPE (Agence Régionale Pour l'Environnement) Midi-Pyrénées. Elle a également pu s'appuyer sur les données statistiques du "Portrait de territoire" dressé par l'INSEE.

vite dit

Rivière Célé

Un parcours de pêche "découverte" entre le Surgié et le quai Joffre



Le projet a été initié par l'AAPPMA (*) de Figeac pour faire revenir les pêcheurs sur la rivière dans la traversée de ville et proposer, à l'échelon départemental, **un parcours de pêche vitrine favorisant la découverte et l'apprentissage de la pêche auprès des jeunes.**

Deux panneaux d'information ont été implantés : l'un au plan d'eau du Surgié, l'autre place des Droits de l'Enfant (à côté de la passerelle). Ils présentent le tracé du parcours, les différentes espèces de poissons et les périodes d'ouverture.

Dans ce cadre, la Ville a pris un arrêté municipal du 24 août dernier règlementant la pêche entre le Surgié (en aval du clapet) et le quai Joffre, y compris le plan d'eau lui-même :

- **la pêche est autorisée :**
  - sur les deux rives du Célé depuis tous les lieux publics, tous les jours de la semaine
  - depuis la passerelle piétonne
- **la pêche est interdite** depuis les ponts du Pin et Gambetta Cette portion de rivière, classée en 2ème catégorie, est soumise aux dispositions des périodes d'ouverture et de fermeture fixées par arrêté préfectoral.

(*) Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Millieu Aquatique

Alternatiba

Le Lot se mobilise : Figeac accueille un "village des alternatives" samedi 3 octobre



Né à Bayonne en 2013, le mouvement Alternatiba est un appel au niveau européen pour une **mobilisation citoyenne sur l'urgence climatique**, dans la perspective de la 21ème conférence climat (COP21) qui se tiendra à Paris en décembre 2015.
Relayé localement un peu partout en France, le mouvement prévoit cette année une soixantaine d'événements destinés à démontrer qu'"au lieu de changer le climat, nous pouvons changer le système".
Dans ce cadre, l'association Alternatiba Lot organisera à Figeac **un temps fort et un moment d'échange avec la population** samedi 3 octobre. Ce jour-là, les acteurs du territoire se mobiliseront pour alerter les citoyens sur les conséquences du réchauffement planétaire et faire la démonstration que des solutions efficaces et accessibles existent localement pour amorcer l'indispensable transition énergétique et écologique.
De 10h à 22 h, place de la Raison et aux Pratges, un "village des alternatives" présentera des stands, des animations culturelles et un espace restauration avec des producteurs locaux.
Des conférences, des expositions, des espaces de débats seront également organisés **à la salle Balène et au Centre Social**. La manifestation se clôturera par une animation festive.

Pour en savoir plus : www.alternatiba.eu/lot

Rues Ortabadial, Balène et Gambetta

Travaux sur le réseau gaz : pour en savoir plus



Mi septembre, GrDF débutera les travaux de modernisation qui renforceront la fiabilité du réseau gaz des rues Ortabadial, Gambetta et Balène et des impasses du Griffoul et des Serres (voir Bulletin Municipal juin 2015).
Afin d'améliorer l'information de ses clients et des riverains et de prendre en considération leurs interrogations, ainsi que celles des élus et des techniciens figeacois, GrDF met en place **un nouveau service**. Pendant toute la durée des travaux, cette innovation permettra au concessionnaire de **répondre individuellement à leurs questions sous 24 h.**



Pour toute question, remarque ou réaction sur ce chantier, GrDF sera donc à votre écoute **sur simple "flash" depuis votre mobile sur le QR code ci-dessous** (également repris sur les panneaux de chantier) **ou par connexion sur http://mfb.li/46001**. Vous serez ensuite dirigés vers un site web spécialement dédié.

Conteneurs verre et tissus :

Pensez à les utiliser !

Le territoire communal compte aujourd'hui **42 conteneurs à verre et 7 conteneurs tissus-linges-chaussures** (TLC). Afin de répondre aux attentes des usagers, la Ville, en liaison avec le SMIRTOM et le SYDED, vient en effet de procéder au **renforcement du parc en centre ville. De nouveaux points de collecte ont été déterminés, d'autres ont été déplacés.** A noter que les nouveaux récup'verre installés sont insonorisés pour limiter les nuisances sonores.



Parking Jean Jaurès

- **Parking des Tours** : récup'verre (anciennement situé faubourg du Pin)
- **Parking Jean Jaurès** : récup'verre et conteneur TLC (à l'entrée - côté transformateur)
- **Boulevard Juskiewenski** : récup'verre (côté entrée de la rue d'Aujou)
- **Place Vival** : récup'verre (côté rue du 11 novembre)
- **Place de l'Estang** : récup'verre (anciennement situé quai Foch)

Quelques chiffres :
Pour le verre, 38 kg/habitant ont été collectés en 2014 et recyclés à la verrerie d'Albi.
Pour les TLC, 32 tonnes ont été collectées sur les 6 premiers mois de l'année 2015.


parking des Tours

vite dit

Conteneurs enterrés
Nouvelles implantations à l'étude


place Sully

Concernant les **déchets ménagers et recyclables**, de nouvelles implantations de conteneurs enterrés sont envisagées en centre ville : **place Vival et à proximité de la future médiathèque**. Cela permettra de supprimer les bacs verts et marrons de la place de la Lecture et ceux situés le long de l'actuelle bibliothèque. La Ville a sollicité l'aide financière de la Région et va engager la démarche archéologique. L'opération sera réalisée conjointement avec le SMIRTOM qui finance l'achat des conteneurs, la Ville prenant en charge le terrassement et la pose.

Conteneurs TLC : mode d'emploi

Une convention de partenariat a été signée entre le SMIRTOM et Le Relais, n° 1 de la filière de valorisation textile en France. La prestation est totalement gratuite et autonome : le Relais met à disposition les conteneurs et s'occupe ensuite de tout de la collecte au tri, que la marchandise soit réemployée ou recyclée. Le Relais travaille en étroite collaboration avec les associations caritatives locales en leur donnant une partie de la collecte si ces dernières manquent de linge ou en reprenant le surplus qu'elles n'ont pas pu écouler.
La mise en place de ce dispositif de collecte sélective des textiles permet de **réduire le tonnage de déchets ménagers et de limiter le coût de leur traitement pour la collectivité** qui, ainsi, fait des économies.



©Le Relais – donateurs photo Sébastien Gracco de Lay

■ Où peut-on les trouver ?
A la déchetterie de Nayrac, rue Cantemerle, sur le parking d'Intermarché, boulevard Colonel Teulié (côté Foirail), parking Jean Jaurès et sur le site d'Emmaüs.

■ Que peut-on y déposer ?
Des vêtements (en bon état), des chaussures (liées par paire), du linge de maison (non souillé) et la petite maroquinerie (sacs à main, ceintures). La marchandise doit être conditionnée en sacs (50 l maximum) bien fermés.

■ Que deviennent les textiles collectés ?
90 % sont valorisés et trouvent une seconde vie en France et dans les Relais africains : les pièces les moins usagées sont réexpédiées vers des friperies solidaires, le reste est recyclé en chiffons d'essuyage ou sert de matière première à la fabrication d'isolant.

EMPLACEMENT
POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

EMPLACEMENT
POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

EMPLACEMENT
POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

EMPLACEMENT
POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

EMPLACEMENT
POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

EMPLACEMENT
POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

Écoles

Grand nettoyage et petits travaux

Afin d'accueillir les élèves, les enseignants et le personnel des écoles dans les meilleures conditions le jour de la rentrée, les services techniques municipaux et les entreprises se sont relayés dans les six écoles publiques durant les deux mois de vacances. Grand nettoyage, maintenance et mise aux normes des installations ainsi que des travaux plus spécifiques ont été réalisés cet été ou sont d'ores et déjà programmés pour les vacances de Toussaint et de Noël. Examinés et validés par la commission des Affaires Scolaires puis inscrits au budget, ces travaux s'élèvent cette année à 72 600 € TTC.


École Paul Bert

- **Ecole Jean Moulin :** remplacement du brûleur de la chaudière et des stores occultants de la salle informatique.
- **Ecole Maurice Lacalmontie :** remise en état et nettoyage de la toiture (1ère tranche)
- **Ecole Jean Marcenac :** réfection des peintures du couloir et des sanitaires communs à l'école et au jardin d'enfants, réfection du sol amortissant des jeux extérieurs.
- **Ecole Paul Bert :** réfection de la peinture d'une salle de classe.
- **Ecole Louis Barrié :** réfection des peintures des couloirs de l'étage et asservissement des portes coupe-feu avec l'alarme incendie.
- **Ecole Jacques Chapou :** réfection de la peinture et vitrification du sol d'une classe, reprise de l'enrobé dans la cour à l'emplacement de l'ancienne aire de jeux et installation de stores occultants dans les classes équipées d'un tableau blanc interactif (TBI).

Selon les besoins recensés auprès des directrices, un complément ou remplacement de mobilier et matériel informatique est régulièrement effectué. Cette année, la Ville a fait l'**acquisition de trois nouveaux TBI**, un par école élémentaire, ce qui portera le nombre à 6 pour l'école Chapou, 3 pour Paul Bert et 3 pour Louis Barrié.


École Jacques Chapou

vite dit



Jardin d'enfants
Une passerelle vers l'école maternelle

Votre enfant a entre 2 et 4 ans et vous cherchez un mode de garde qui lui permette de se familiariser progressivement avec l'environnement scolaire.
Le Jardin d'Enfants "Les Coccinelles" est une structure "passerelle" gérée par la Ville et située dans l'enceinte de l'école maternelle Jean Marcenac. Encadrés par une équipe de professionnels de la Petite Enfance, les enfants, chacun à leur rythme, y développent leur autonomie et apprennent la vie en collectivité.

Actuellement des places sont encore disponibles.

La structure fonctionne toute l'année (5 semaines de fermeture annuelle) du lundi au vendredi de 7h45 à 18h15. Aucune condition de propreté n'est exigée.

Pour tout renseignement relatif à une inscription, adaptée à vos besoins, et au fonctionnement de la structure, n'hésitez pas à contacter la directrice au 05 65 33 43 47.

Restauration scolaire

Mise en place d'un "portail famille" sur le site de la Ville

Afin de moderniser la gestion de la restauration scolaire, la Ville a décidé de se doter d'**un portail informatisé**, dit "portail famille", **accessible depuis le site www.ville-figeac.fr** (page d'accueil). Le nouveau dispositif est entré en vigueur à la rentrée de septembre, sans aucun impact sur le prix des repas.
Les familles ont été informées de cette évolution par un premier courrier en juin et ont reçu depuis un second courrier précisant leur code d'accès personnel et les modalités de connexion à la plateforme depuis le site de la Ville.

Désormais, **les enfants** qui prennent les repas dans les restaurants scolaires des écoles publiques **n'ont** donc **plus à fournir de tickets pour la cantine**.
Ce dispositif présente plusieurs avantages pour les familles :
- le **paiement en ligne** au moyen d'une carte de paiement suite à la réception d'un état des repas consommés
- la possibilité de **ne plus se déplacer en Mairie** pour acheter les tickets repas
- la **consultation du compte personnel famille, 24h / 24h, 7j / 7j**

Le dispositif reste souple : les parents qui ne disposent pas d'un accès internet peuvent continuer à venir en Mairie afin de faire créditer leur compte famille personnel.

Pour toutes questions relatives à ce nouveau dispositif,
contacter le service des affaires scolaires en Mairie au 05 65 50 05 40,
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

l'action culturelle

vite dit



Fête de la science

"Curieuse visite curieuse" au Musée Champollion…

Samedi 10 octobre, de 17h à 18h30, le musée présente avec l'association « Les Chemins Buissonniers » une visite guidée théâtralisée. Une visite décalée durant laquelle Fabrice Guérin, comédien, accompagné d'un médiateur du musée, mêleront contenu scientifique et historique à une part d'imaginaire, de fantaisie, d'humour et de poésie !
Des ateliers pour les enfants sont également au programme de cette journée organisée dans le cadre de la Fête de la Science.

Renseignements au 05 65 50 31 08.

Semaine de l'Étudiant



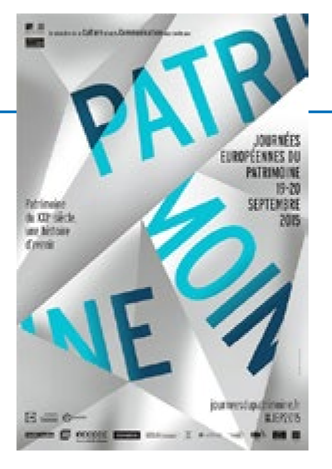
Des rendez-vous culturels ouverts à tous

En octobre 2015, la Semaine de l'Etudiant fête ses 10 ans !
L'événement, de dimension régionale, connaît à Figeac un succès croissant depuis sa première édition en 2011. Cette année, l'événement a encore mobilisé une dizaine de partenaires (*) pour élaborer avec les jeunes un véritable programme culturel. Si ces rendez-vous sont offerts aux étudiants et lycéens, ils sont également ouverts à tous !

Des petits et grands meetings à suivre sur les réseaux sociaux, une soirée cinéma, une "curieuse visite" et un jeu de piste au musée Champollion, une visite guidée nocturne, une émission de radio, une virée à Cajarc avec au programme atelier de linogravure, visite de l'exposition d'art contemporain et concours de pétanque, un voyage au cœur des musiques actuelles… et, pour clôturer, un concert survitaminé !
Une série de manifestations gratuites qui facilite les échanges et l'intégration des nouveaux étudiants tout en leur faisant découvrir les lieux culturels du territoire.

Pour en savoir plus,
contacter les services culturels du Grand-Figeac
tel : 05 65 34 24 78 - www.culture-grand-figeac.fr

(*) Les partenaires de l'édition 2015 : la saison de spectacles "Correspondances", les cinémas et le réseau de lecture publique du Grand-Figeac, le musée Champollion-les Ecritures du Monde, le service du patrimoine de la Ville de Figeac, la Maison des Arts Georges Pompidou de Cajarc, la radio Antenne d'Oc, l'association La Chambre de Télémaque et l'IUT de Figeac.
Coordination : Affaires culturelles du Grand-Figeac. Avec le soutien de l'Université de Toulouse, Avant Mardi, la Ville de Figeac, la Communauté du Grand-Figeac et l'IUT de Figeac.



Journées du Patrimoine

Un programme ponctué de visites guidées inédites

La 32ème édition des Journées Européennes du Patrimoine se déroulera les 19 et 20 septembre et aura pour thème "Le patrimoine du XXIème siècle, une histoire d'avenir". À Figeac, le service du Patrimoine proposera durant tout le week-end un programme riche et varié invitant à découvrir gratuitement des lieux rarement accessibles et parfois méconnus.

La thématique nationale sera relayée au travers d'une visite intitulée *"Matières de la ville : construire et restaurer"* qui abordera les questions suivantes : comment la ville s'est construite depuis le Moyen Age ? Quels matériaux de construction ont été mis en œuvre et pourquoi ? Cette visite présentera également comment les artisans d'aujourd'hui restaurent ce patrimoine.

En lien avec l'exposition "Figeac 14-18" présentée depuis fin juin à l'Espace Patrimoine, une conférence se tiendra en Mairie et une visite guidée *"Figeac dans la Grande Guerre"* conduira le public sur les différents lieux de mémoire de la Ville.

Le public pourra également pousser les portes du Palais de Justice, de la Sous-préfecture, des églises, des salons du collège-séminaire du Puy et du musée d'Histoire de Figeac.
A l'abbatiale Saint-Sauveur, les élèves de la classe d'orgue de l'école de musique présenteront l'instrument récemment restauré. A noter également, la toute nouvelle visite guidée nocturne *"En famille au Moyen Age"* qui invitera parents et enfants à se plonger dans la vie quotidienne de cette époque.


©Patrice Thébault – CR Midi-Pyrénées

Sans oublier les expositions temporaires "Figeac 14-18" et "Cacher/Coder : 4000 ans d'écritures secrètes", le musée Champollion-les Ecritures du Monde et le musée d'Histoire qui seront ouverts gratuitement durant tout le week-end.

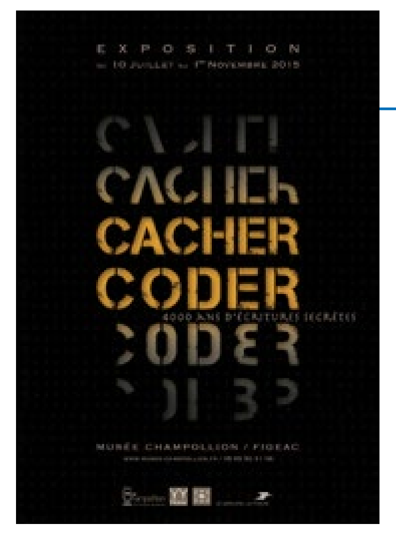
Retrouvez le programme détaillé sur le site www.ville-figeac.fr

Lire à Figeac

Envie d'écrire ?

Venez partager avec d'autres le plaisir d'écrire des mots, sérieux ou pas, les fantaisies de votre imagination et le bonheur de découvrir les textes des autres.
L'association Lire à Figeac propose un atelier d'écriture au Centre Social et de Prévention (place Vival).
La première séance aura lieu lundi 12 octobre de 19h à 21 h. Les 10 séances programmées d'octobre à mars seront animées par Céline Dayan de l'association Citrouille.

Pour en savoir plus : assolireafigeac@orange.fr ou 06 11 84 90 70



Musée Champollion les Écritures du Monde

Cacher / Coder : 4000 ans d'écritures secrètes

Depuis le 10 juillet, l'annexe du musée accueille l'exposition "Cacher-Coder : 4000 ans d'écritures secrètes". Articulée autour de quatre grands volets - "Guerre et stratégie", "Sociétés et missions", "Religion et médecine" et "Arts et littérature" - elle invite le public à découvrir les différentes techniques de dissimulation et de codage utilisées par l'homme au travers des siècles. La scénographie, originale, crée une atmosphère particulière et ajoute une part de mystère au sujet développé. Depuis son ouverture, l'exposition a attiré plus de 5200 visiteurs.



Parmi les objets présentés, une majorité d'œuvres originales prêtées par de grandes institutions (Bibliothèque nationale de France, Archives Nationales, Musée du Louvre, Service historique de la Défense, etc.), comme les lettres codées de l'empereur Napoléon et de Marie-Antoinette, une machine Enigma, la boîte à chiffrer d'Henri II, des talismans africains ou encore des micrographies hébraïques.

À l'annexe du Musée
Du 1er septembre au 1er novembre :
Tous les jours, sauf le lundi de 10h30 à 12h30 et de 14h à 18h
3 € (expo seule) / 7 € (billet musée + expo)
Renseignements et réservations : 05 65 50 31 08 ou musee@ville-figeac.fr

Autour de l'exposition...

- **Visites guidées :** pour les groupes (plus de 10 personnes), sur rendez-vous
- **Visite-découverte :** pour les scolaires, sur réservation
- **Catalogue :** en vente à l'accueil de l'exposition
- **Livret jeu :** pour les enfants, disponible gratuitement à l'accueil de l'exposition

- **Dans le cadre des Journées du patrimoine :** samedi 19 et dimanche 20 septembre
  - entrée libre de l'exposition et visites guidées gratuites programmées à heures régulières.

- **Cycle de cinéma :** du 21 septembre au 12 octobre
  - **trois classiques du cinéma d'espionnage et un documentaire** seront proposés, en collaboration avec les cinémas du Grand-Figeac :
  - *Imitation Game* de Morten Tyldum (2015)
  - *Un homme d'exception* de Ron Howard (2002)
  - *Zodiac* de David Fincher (2007)
  - *Nu Shu : un langage caché des femmes chinoises* de Yue-Quing Yang (1999)

- **Ouvertures exceptionnelles :** jeudis 10 septembre et 22 octobre (de 20h30 à 23h)
  - à cette occasion, des visites guidées gratuites seront proposées par le personnel de la conservation du musée.

- **Veillée d'automne :** samedi 14 novembre
  - une soirée toute entière dédiée au secret pour replonger dans l'univers de l'exposition : une conférence sur les écritures codées et cachées, une dégustation de mets secrets suivie d'un ciné-concert avec la projection du film *The Thief*, de Russel Rouse (1952) mis en musique par le Jérémy Baysse Quintet.

"Figeac 14-18"

La mémoire d'une ville loin du front

Depuis le 27 juin, à l'Espace Patrimoine, le service du Patrimoine présente l'exposition *"Figeac 14-18"*. Dans le cadre des commémorations de la Première Guerre mondiale, Figeac a souhaité retracer l'histoire de la ville pendant ce conflit qui a changé la France et l'Europe.
L'exposition présente la guerre vue de Figeac. Au travers des documents et objets présentés, issus des archives publiques et familiales, elle détaille les principales conséquences de la guerre sur l'activité et la vie de la cité et donne à voir le quotidien de ses habitants pendant les quatre années de ce conflit sans précédent. Une invitation à se plonger dans la grande histoire à partir de l'expérience d'une ville de l'arrière et des hommes et des femmes qui y vivaient.

Jusqu'au 20 septembre : *tous les jours de 10h à 12h30 et de 14h à 18h*
Du 22 septembre au 15 novembre : *du mardi au dimanche de 14h à 18h*
Espace Patrimoine - Hôtel de Ville - entrée libre

Autour de l'exposition...

- **Dans le cadre des Journées du Patrimoine :**
  - **vendredi 18 septembre** à 20h30, une conférence sur Figeac dans la Première Guerre mondiale se tiendra à la Mairie (salle du Conseil Municipal).
  - **samedi 19 et dimanche 20 septembre**, des **visites dans la ville** permettront d'approcher les principaux lieux de mémoire de la Grande Guerre à Figeac.

- **Catalogue :** une publication rassemblant analyses, synthèses, extraits de correspondances et illustrations est en vente à l'accueil de l'exposition.



Espace réservé à l'expression des conseillers municipaux

Conformément à la loi du 27 février 2002, relative à la "démocratie et aux libertés", les différents conseillers municipaux disposent d'un espace de libre expression dans le journal de la Ville. Cette liberté est valable y compris pour les erreurs de style et d'orthographe. Les propos tenus n'engagent que les auteurs. Toute attaque ou mise en cause personnelle est interdite de publication dans cet espace conformément à la législation en vigueur.

Élus **Renouveau pour Figeac**

Parmi les animations estivales, le festival de théâtre fut l'objet d'une communication tout azimut. Espérons que les Figeacois auront profité des spectacles car cette manifestation de deux semaines a bénéficié de 133 000 € de la municipalité, le quart des subventions accordées en 2015 à près de 80 associations !

Question subvention, un dispositif exceptionnel a été mis en place à Cahors pour tout propriétaire d'habitation située dans le secteur sauvegardé afin de favoriser la restauration des façades. Ce plan, soutenu par les collectivités territoriales, a financé jusqu'à 50% des chantiers de rénovation projetés. Voilà une opération qui conforterait l'attrait touristique de Figeac tout en revitalisant le centre-ville et réduisant le nombre de logements vacants !

Enfin, félicitations au Président de "Renouveau pour Figeac" qui a coordonné les échanges permettant d'accueillir le Québec comme invité d'honneur de la Foire-exposition.

Les conseillers municipaux : Henri Szwed, Nicole Dargegen, Bernard Prat et Aurélie Barateau

Élus **Vivre Figeac**

Les difficultés rencontrées par les agriculteurs français montrent une nouvelle fois la nécessité de l'accompagnement des collectivités dans la régulation économique à TOUS LES NIVEAUX.
Nous avons eu l'occasion à de nombreuses reprises de le marteler au sein du conseil municipal et du conseil communautaire : les élus doivent agir pour orienter l'activité économique, la diversifier et l'équilibrer pour en faire un facteur de développement local et raisonné. Quelques mesures simples qui auraient pu être prises : intégrer des clauses sociales et environnementales dans les cahiers des charges des marchés publics, favorisant les circuits courts et l'ESS (1), accompagner les artisans et entrepreneurs locaux dans les appels d'offre des collectivités, profiter de la mise en place du SCOT (2) pour empêcher les implantations de petits commerces en dehors des centres-villes (dans les zones commerciales)…
Cela n'a pas été fait, nous le regrettons.

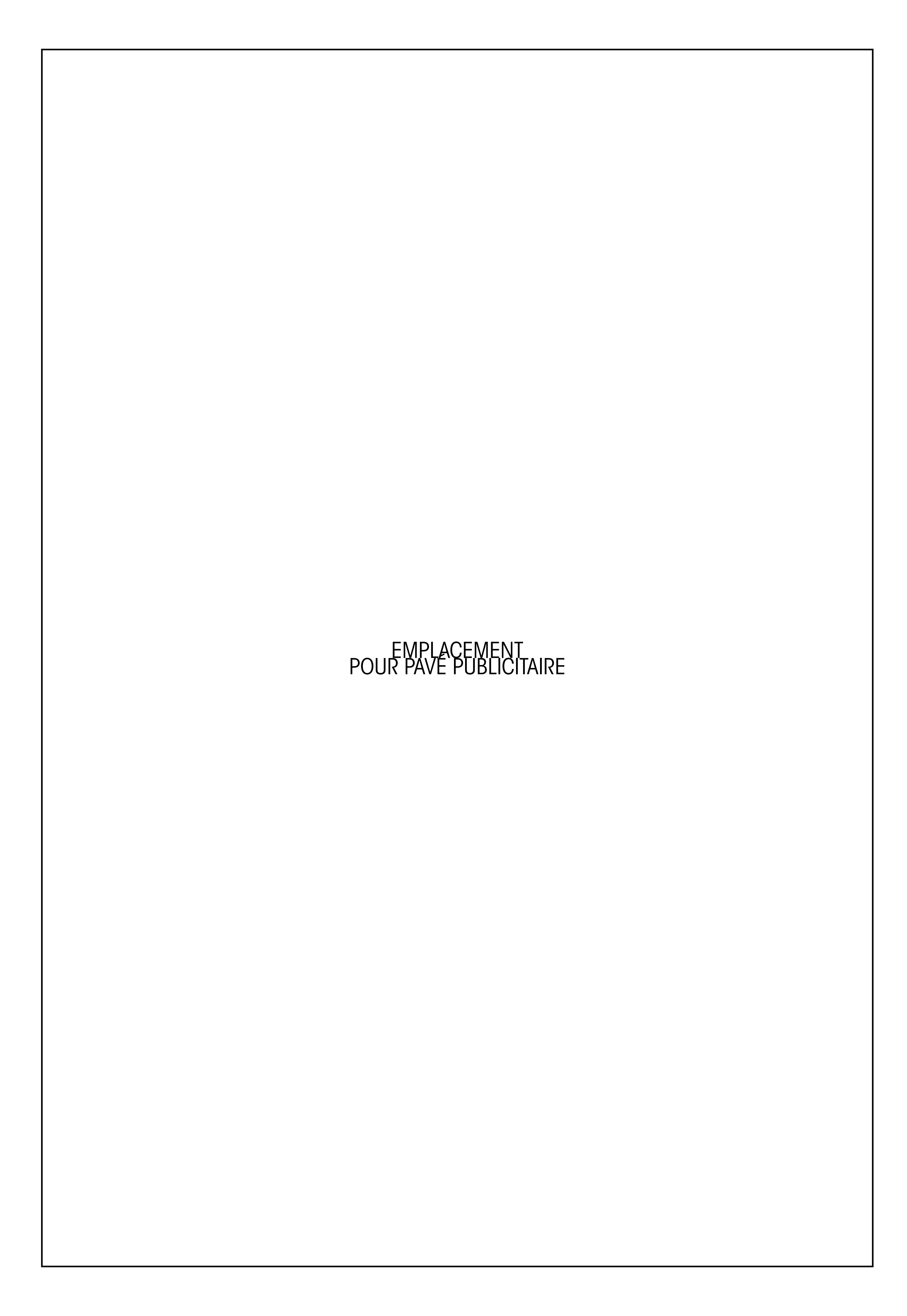
(1) Economie Sociale et Solidaire
(2) Schéma de Cohérence Territoriale

Les conseillers municipaux : Chantal Bergès, Philippe Brouqui, Patricia Gontier et Stéphane Dupré

Élus **Figeac Ensemble - Majorité Municipale**

Notre majorité, consciente que le développement de notre ville doit faire l'objet d'un plan pluriannuel, qui d'ailleurs dépasse la durée du mandat pour certains investissements structurants, s'est appuyée sur le bilan précédent pour rédiger le programme que vous avez choisi en 2014.
Un certain nombre de nos propositions ont d'ailleurs fait l'objet d'un large consensus, puisqu'elles ont été suivies par les élus des listes minoritaires, lors des votes du Conseil Municipal, ce dont nous nous réjouissons.
Nous comprenons par ailleurs que des divergences de fond existent et s'expriment, par contre les attaques personnelles ou les insinuations, notamment par voie de tracts, donnent une piètre image de la vie politique de la Cité, même si nous savons tous qu'elles préparent d'autres scrutins que municipal.
Notre Ville mérite que le débat démocratique soit serein et constructif, ce qu'il est d'ailleurs, lors des réunions publiques et lors des séances du conseil municipal privé, lieu d'échanges autour des grands sujets qui préfigurent le Figeac de demain : plan de circulation de la ville, perspectives budgétaires à moyen terme, tarification sociale de l'eau...
Il en est de même dans le cadre du "Pays de Figeac" où vient d'être approuvé le SCOT (schéma de cohérence et d'organisation territoriale) qui trace les lignes de l'urbanisme de demain entre Figeac et ses voisines.
Loin d'être du "coup par coup" c'est bien notre programme qui se met en place dans la durée, bien que la ponction destinée à redresser les comptes de l'Etat complique notre action à votre service.

Le Maire : André Mellinger.
Les adjoints : Bernard Landes, Marie-France Colomb, Christiane Sercomanens, Guillaume Baldy, Christine Gendrot, Antoine Soto, Pascal Bru et Anne Laporterie.
Les conseillers municipaux (dont 7 délégués) : Martin Malvy, Roland Gareyte, Christian Caudron, Marta Luis, Marie-Claire Luciani, Michel Lavayssière, Josiane Lajat, Lionel Bodi, Monique Larroque, Maurice Pons, Amélie Roussilhe et Nathalie Faure.


EMPLACEMENT
POUR PAVÉ PUBLICITAIRE